

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 12 JUILLET 2024**

L'an deux mil vingt quatre le douze juillet à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de CRUZILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Gilles CHARPY-PUGET, Maire

Présents : CHAPUIS Armelle, CHARPY-PUGET Gilles, GUILLEMAUD Thibaut, MOINE Bernard, NASSIR Marine, RATTEZ Karine, RATTEZ Thomas, ROSE Jean-Philippe, THURISSET Alexandre

Excusé(e)s : CRÉMONA Cédric

Secrétaire de séance : CHAPUIS Armelle

Date de la convocation : 08/07/2024

Le quorum est atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

**ORDRE DU JOUR :**

- Demande de fonds de concours en investissement à la Communauté de Communes Mâconnais Tournugeois
- Cession du local communal à la SCI Teem
- Questions diverses

Le procès-verbal de la réunion du 13 avril 2024 est lu et **adopté à l'unanimité des membres présents.**

**1. Demande de fonds de concours en investissement à la Communauté de Communes Mâconnais Tournugeois**

En 2018, la commune a profité d'un fonds de concours pour l'isolation de la salle des fêtes.

En 2024, la commune pouvant bénéficier d'une demande de fonds de concours à la CCMT sur plusieurs années et plusieurs projets, les membres du conseil municipal optent pour les choix suivants :

- remplacer la tondeuse souvent en panne par un micro-tracteur tondeuse même modèle que l'ancien mais avec 4 roues motrices au prix de 13080€ TTC.
- équiper le cimetière d'un colombarium de 3 cases (devis de l'entreprise D'ALASCIO : 4298,40 € TTC)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de faire une demande de fonds de concours en investissement à la Communauté de Communes Mâconnais Tournugeois pour l'achat d'un micro-tracteur/tondeuse et la commande d'un colombarium.

**2. Cession du local communal à la SCI Teem**

Les diagnostics et DPE étant conformes (pas de servitude concernant le coffre PTT /ORANGE), la vente du local communal situé 13 chemin des écoliers peut être conclue.

Après discussion concernant les réserves et clauses à préciser dans le contrat de vente, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, acceptent la vente du bâtiment communal au prix de 40 000€ à la SCI Teem.

**5. Questions diverses**

Gilles CHARPY-PUGET informe que le cantonnier devrait reboucher les nids de poule sur la voirie de la commune par de l'enrobé à froid acheté à Tournus.

Thomas RATTEZ demande ce qui pourrait être fait pour améliorer la circulation sur la route des Barres. Il est décidé de prendre un arrêté et de mettre des panneaux pour limiter le tonnage.

Jean-Philippe ROSE, suite au conseil d'école du 20 juin, signale qu'une subvention sera demandée à la commune par le groupe scolaire Marcel Pagnol de Lugny afin d'aider au financement d'un voyage organisé à Paris pour les CM1-CM2 en mai 2025.

Le repas du village du samedi 6 juillet 2024 s'est très bien passé malgré une météo capricieuse avec une participation record de près de 120 personnes. Merci à tous de votre présence!

Des conventions pour le prêt des barnums et du four à pain sont en cours de rédaction.

La séance est levée à 20h30

La Secrétaire de séance,  
Armelle CHAPUIS

Le Maire,  
Gilles CHARPY-PUGET